

Charte de Bonne Conduite pour les Bénévoles de l'Association Nîmes Handisport

Introduction

Cette charte a pour objectif de définir les règles de bonne conduite que doivent respecter tous les bénévoles de l'association Nîmes Handisport. Elle vise à garantir un environnement respectueux, inclusif et sécuritaire pour tous les membres, participants et bénévoles.

1. Respect et Dignité

- **Respecter tous les membres** : Traiter chaque personne avec respect, courtoisie et dignité, sans discrimination de race, de sexe, d'âge, de religion, de nationalité, d'orientation sexuelle ou de handicap.
- **Langage approprié** : Utiliser un langage positif et respectueux en toutes circonstances. Les propos offensants, discriminatoires ou harcelants ne seront pas tolérés.

2. Engagement et Responsabilité

- **Engagement** : Honorer ses engagements et respecter les horaires fixés pour les activités bénévoles.
- **Responsabilité** : Assumer ses responsabilités et accomplir les tâches qui lui sont confiées avec sérieux et dévouement.
- **Sécurité** : Contribuer activement à la sécurité de tous, en respectant les consignes et en signalant tout comportement ou situation dangereuse.

3. Confidentialité et Discrétion

- **Confidentialité** : Respecter la confidentialité des informations personnelles concernant les membres et les participants.
- **Discrétion** : Faire preuve de discrétion dans la communication des informations relatives aux activités de l'association.

4. Collaboration et Esprit d'Équipe

- **Esprit d'équipe** : Travailler en coopération avec les autres bénévoles, les membres du Conseil d'Administration, les salariés de l'association et les licenciés, favoriser un esprit de solidarité et d'entraide.
- **Communication** : Favoriser une communication ouverte et constructive pour résoudre les conflits et améliorer les pratiques.

5. Représentation de l'Association

- **Image de l'association** : Représenter l'association de manière positive et professionnelle en toutes circonstances.
- **Tenue vestimentaire** : Adopter une tenue vestimentaire appropriée et respectueuse lors des activités et événements de l'association.

6. Formation et Développement

- **Formation continue** : Participer aux formations et ateliers proposés par l'association pour améliorer ses compétences et connaissances.
- **Mise à jour des connaissances** : Se tenir informé des nouvelles directives, règles et politiques de l'association.

7. Respect de l'Environnement

- **Propreté et ordre** : Maintenir les lieux utilisés propres et ordonnés.
- **Écologie** : Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités.

Conclusion

En adhérant à cette charte, chaque bénévole s'engage à respecter ces principes et à contribuer positivement au bon fonctionnement de l'association Nîmes Handisport. Ensemble, nous pouvons créer un environnement inclusif et chaleureux pour tous.

Je soussigné(e),, m'engage à respecter et à promouvoir les principes énoncés dans cette charte.

Date :

Signature :